

Conseil communautaire Budgets Eau et Assainissement Orientations budgétaires

Jeudi 30 mars 2023



**Portes Euréliennes
d'Île-de-France**
communauté de communes

Les éléments d'orientation des budgets **eau** / **assainissement collectif** et **non collectif** 2023

- Faits marquants de 2022
- Résultats 2022
- Encours de la dette
- Prévisions pour 2023
- Incidences sur le prix de l'eau
- Axes et points de réflexion, à l'étude

EAU POTABLE

Faits marquants de 2022

- 3^e année d'exercice des compétences production et distribution de l'« Eau potable »
 - = 1^{ère} étape vers une harmonisation
- Exercice de la compétence sans convention de gestion avec les communes
- Instauration d'un règlement du service « Eau » avec mise en place d'une bordereau de prix lors des branchements
- lancement d'une procédure unique regroupant des 5 contrats de délégation de service public ayant un terme au 31 décembre 2027 au plus tard
- Environnement réglementaire
 - Exigences fortes des services de l'État et de l'Agence de l'Eau sur la qualité en eau potable – exigences d'études sur les bassins d'alimentation des captage et nécessité de procéder à des analyse renforcées
 - plusieurs comités « ressources en eau » pour le partage de la ressource en période de sècheresse (23 juin au 5 **octobre 2022**)

EAU POTABLE

Faits marquants de 2022

- Protéger la ressource des interconnexions
 - Engagement de la CC pour la remise en route du captage de Soulaire pour sécuriser le secteur de Soulaire / St Piat /Mévoisins
 - Réflexion sur le dévoiement de la bache du Parc (arbitrage financier de la DGFIP)
 - Participation à l'étude de vulnérabilité des milieux relative à l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) située sur la commune de Bailleau-Armenonville
 - Suivi du taux de Sélénium avec le SYAEPRAS
- Accompagner le développement économique
 - Lancement des travaux pour le raccordement de ZA de Gallardon
 - Travail pour le raccordement de la ZA de Levainville

Budget eau – résultats 2022

FONCTIONNEMENT	2021	2022
DEPENSES	1 448 634,92	1 179 550,63
RECETTES	1 606 042,77	1 668 589,49
SOLDE EXPLOITATION	157 407,85	489 038,86
REPORT N-1	3 762 064,96	3 828 574,94
CLOTURE 31/12	3 919 472,81	4 317 613,80
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	992 828,35	642 196,91
RECETTES	1 977 513,46	693 231,32
SOLDE DE L'EXERCICE	984 685,11	51 034,41
REPORT N-1	-1 075 582,98	-90 897,87
CLOTURE 31/12	-90 897,87	-39 863,46
FONDS DE ROULEMENT 31/12	3 828 574,94	4 277 750,34
RAR		
DEPENSES	102 835,50	104 604,00
RECETTES	281 850,43	60 866,44
SOLDE RAR	179 014,93	-43 737,56
SOLDE INVEST AVEC RAR	4 007 589,87	-83 601,02

Budget eau – En cours dette

Encours = 2 065 895

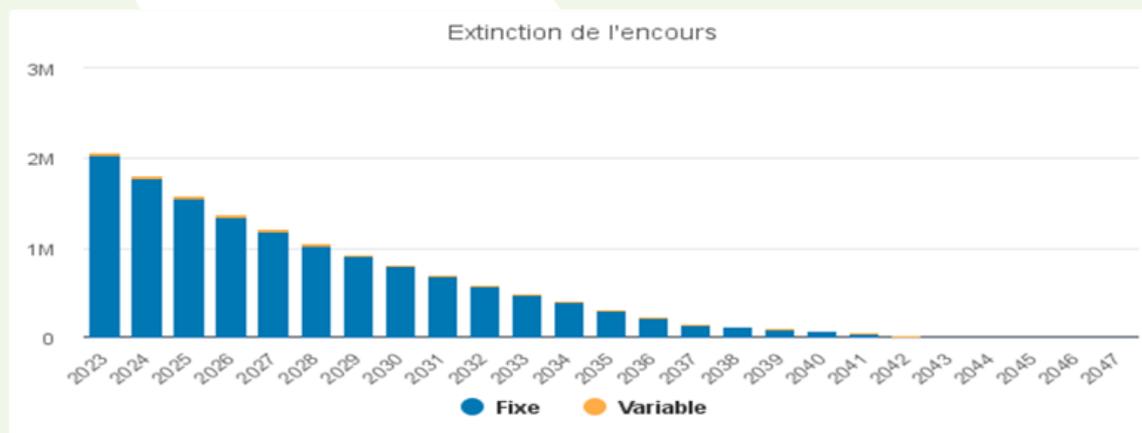
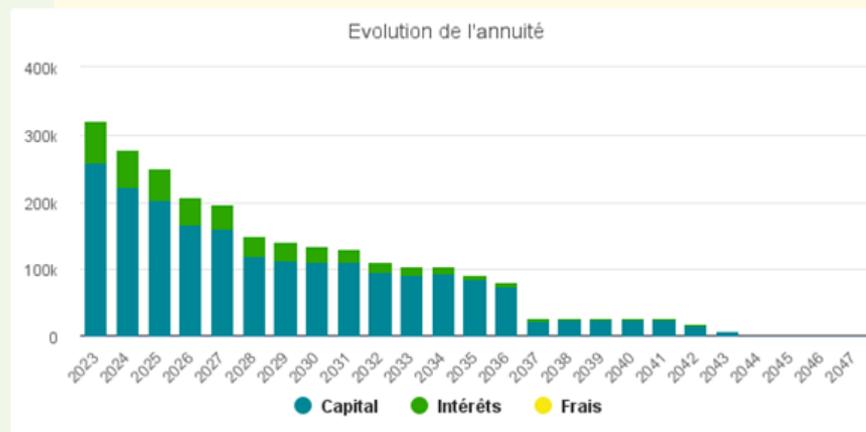
Nombre d'emprunts = 38

Annuité 2023 = 320 855 €

Amortissement = 258 046 €

Intérêts emprunt = 62 809 €

Extinction de la dette en 2047



Budget eau – Prévisions 2023

Fonctionnement dépenses

Charges de gestion courantes

2021 = 517 000 €

2022 = 463 000 €

2023 = 528 000 €

Augmentation des coûts de l'énergie qui représentent + de 10% des dépenses globale 280 476 € prévus en 2023 (126 160 € en 2022 et 93 520 € en 2021)

Augmentation du coût des produits de traitements (chlore gazeux)

Plusieurs études en cours : pour la nappe de Craie, les études des bassins d'alimentation de captages (6 captages identifiés)

Nécessité de procéder à des analyses renforcées (nouvelles molécules à analyser)

Masse salariale

(20 à 25 % des dépenses globales)

2021 = 246 900 €

2022 = 246 200 €

2023 = 254 560 €

Poids des amortissements

2022 = 384 K€

2023 = 372K€

Budget eau – Prévisions 2023

Propositions

Pour l'ensemble du territoire

1. Consultation relative au schéma directeur de l'eau potable + PGSSE et protection incendie
2. Réflexion sur l'extension bâtiment technique + administratif pôle Auneau (stockage et bloc sanitaires pour les agents)
3. Achat d'un logiciel de facturation (avec interphase avec le logiciel comptable et possibilité aux usagers de voir l'évolution de leurs consommations en eau)
4. Achat matériel pour limiter les coûts de prestation et assurer une partie des travaux en régie

pour limiter les pertes en eau et assurer la qualité en eau

1. Réhabilitation ou étanchéité de châteaux d'eau fuyards
2. Remise en service du captage de Soulaire
3. Poursuite des renouvellements de branchements en plomb sur plusieurs communes

Pour soutenir les projets de développement économique et coordonner les projets d'enfouissement de réseaux

1. Renforcement du réseau pour la ZA de Gallardon
2. Travaux de renouvellement de réseaux AEP sur Pierres et Gas

Budget eau – Prévisions 2023

Propositions

Incidences sur le prix de l'eau

Augmentation importantes de plusieurs postes

Coûts d'énergie = 10% des dépenses globales de fonctionnement

Coûts du personnel et élus = 20 à 25% des dépenses

Coûts des produits de traitement = 10 %

Conditions d'obtention des subventions du Département et l'Agence de l'eau

= prix de l'eau fixé au minimum à 1.90 € TTC le m³.

Proposition d'augmentation du prix de l'eau sur les secteurs en Régie

Monter les prix de l'eau à **1.90 € TTC/m³** sur tous les secteurs

Et

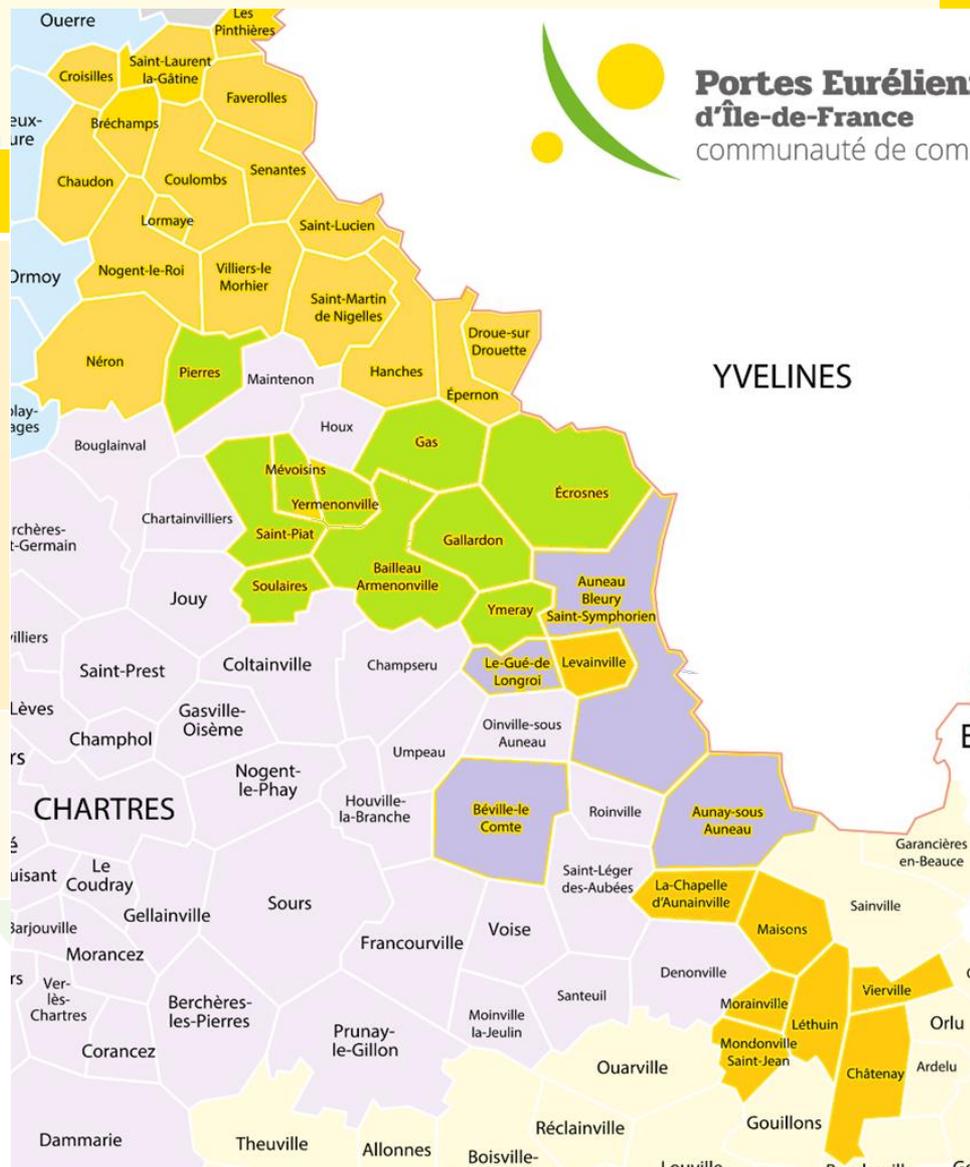
Ajouter à tous les secteurs le prix de **0.05 € HT/m³**

Application des formules de révision sur les secteurs en DSP

Assainissement collectif périmètre d'actions

Communes en régie	Communes en DSP
Gas Ecrosnes Bailleau-Armenonville Yermenonville Mévoisins St Piat Soulares	Auneau Bleury St Symphorien Aunay sous auneau Beville le Comte Le Gué → Veolia
Pierres Gallardon Ymeray	Facturation faite par le délégataire eau

Particularités
 STEP de Pierres gérée par Chartres Métropole
 Effluents de Yermenonville envoyés à la STEP de Houx gérée par chartres Métropole



Assainissement collectif

Faits marquants de 2022

- 3^e année d'exercice de la compétence « assainissement collectif »
= 1^{ère} étape vers une harmonisation
 - Exercice de la compétence sans convention de gestion avec les communes
 - lancement d'une procédure unique regroupant des 3 contrats de délégation de service public ayant un terme au 31 décembre 2027 au plus tard
- Environnement réglementaire
 - Exigences des services de l'État notamment dans la gestion des boues : nécessité de déshydratation des boues avant mise en compostage
 - Plan de Relance et financements « bonifiés » obtenus pour la réalisation des canalisations de transfert vers la STEP intercommunale
 - Déshydratation des boues des STEPS. Coût 150 000 € en 2022

Budget assainissement – résultats 2022

FONCTIONNEMENT	2021	2022
DEPENSES	965 389,12	1 273 468,25
RECETTES	1 914 389,73	1 327 690,46
SOLDE EXPLOITATION	949 000,61	54 222,21
REPORT N-1	1 551 964,01	2 500 964,62
CLOTURE 31/12	2 500 964,62	2 555 186,83
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	4 644 738,49	1 906 921,07
RECETTES	5 089 820,30	4 796 497,26
SOLDE DE L'EXERCICE	445 081,81	2 889 576,19
REPORT N-1	-215 252,98	229 828,83
CLOTURE 31/12	229 828,83	3 119 405,02
FONDS DE ROULEMENT	2 730 793,45	5 674 591,85
RAR		
DEPENSES	181 346,42	205 499,89
RECETTES	1 420 429,60	1 863 554,40
SOLDE RAR	1 239 083,18	1 658 054,51
SOLDE INVEST AVEC RAR	3 969 876,63	4 777 459,53

Budget assainissement – en cours dette

Encours = 12 042 417

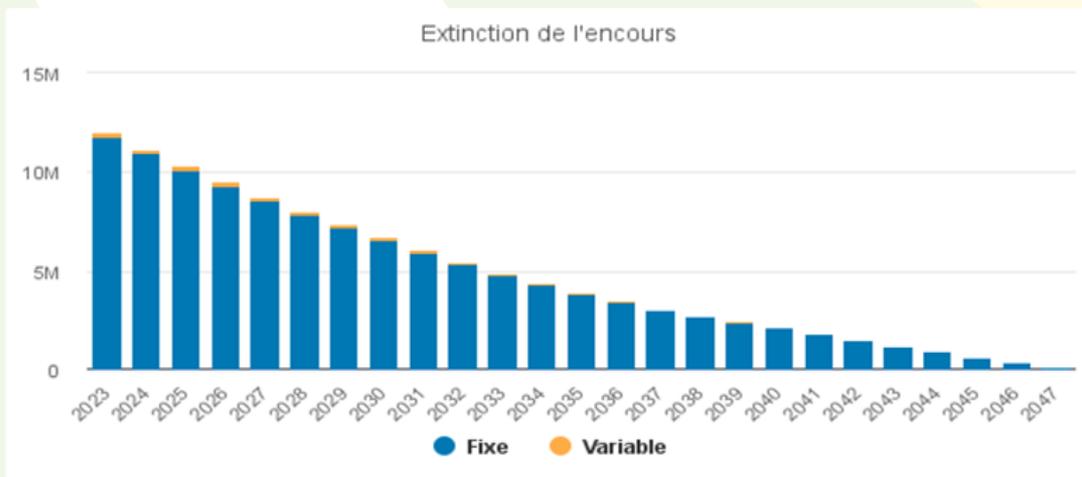
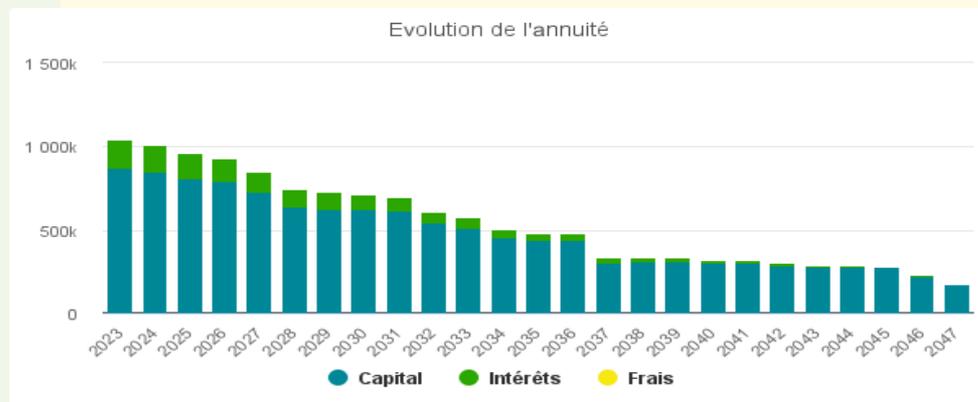
Nombre d'emprunts = 74

Annuité 2023 = 1 046 624 €

Amortissement = 870 828 €

Intérêts emprunt = 175 796 €

Extinction de la dette en 2047



Budget assainissement collectif – Prévisions 2023

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Charges à caractère général

2021 = 384 K€

2022 = 666 K€

2023 = 821 K€

Augmentation des coûts de l'énergie 242K€

Augmentation du coût des produits de traitements (chlorure ferrique)

Nécessité de procéder à la déshydratation des boues avant les possibilités d' un épandage agricole prévu à l'automne 2023

Obligation d'analyses renforcées des boues avant tout transport de boues

En 2023, mise en place des contrôles des branchements au réseau collectif d'assainissement

Masse salariale

2021 = 213 K€

2022 = 239 K€

2023 = 250 K€

Poids des amortissements

2022 = 140K€

2023 = 141 K€

Assainissement collectif

Prévisionnel 2023

- Achever les projets en cours
 - Mise en séparatif à Auneau – finalisation des branchements des particuliers
 - Travaux en domaine privé d'assainissement à Gallardon (Montlouet), Béville, Mévoisins et Saint Piat
 - Travaux de renforcement du réseau pour la ZA de Gallardon
 - Reconstruction du poste de refoulement de Cadix à Auneau
- Assurer le traitement des effluents secteur
 - Etudier la filière boues pour des STEP de Aunay, Mévoisins, et la future STEP intercommunale
 - Déshydratation des boues imposée en 2022 (COVID-19) jusqu'en février 2023
 - Procéder au vidage de la lagune d'Auneau via un épandage agricole
 - Curage de la lagune d'Ecrosnes
 - Achat de cuves de stockages permettant de procéder à l'analyse des boues avant mélange dans la lagune

Assainissement collectif

Prévisionnel 2023

- Etudier la STEP intercommunale
 - Phase 1 – 2022: Après les canalisations de transfert définies en 2022 et l'obtention des subventions majorées (plan de relance)
 - Phase 2 – 2023 : Choisir un maître d'œuvre pour le génie civil de la future STEP intercommunale.
 - Fonds appelé en 2022 à hauteur de 4 millions d'euros
- Mener le schéma Directeur d'assainissement
 - Identification des points noirs dans le diagnostic pour pouvoir bénéficier de subventions AESN
 - Partenariat avec des communes membres pour le volet eaux pluviales
- Investissements pour le territoire (supportés majoritairement par le budget eau)
 - Achat matériel pour éviter des coûts de prestations extérieure)
 - Acquisition d'un logiciel de facturation compatible avec le logiciel comptable de la collectivité
- Objectif 2023 : établissement d'un règlement d'assainissement commun avec harmonisation des PFAC

Budget Assainissement collectif – Prévisions 2023

Propositions

Incidences sur le prix de l'eau assainie

Augmentation importantes de plusieurs postes

Coûts d'énergie = 10% des dépenses globales de fonctionnement

Coûts du personnel et élus = 20 à 25% des dépenses

Coûts des réactifs pour le bon fonctionnement des STEP (chlorure ferrique) = 10 %

Proposition d'augmentation du prix de l'eau sur les secteurs en Régie

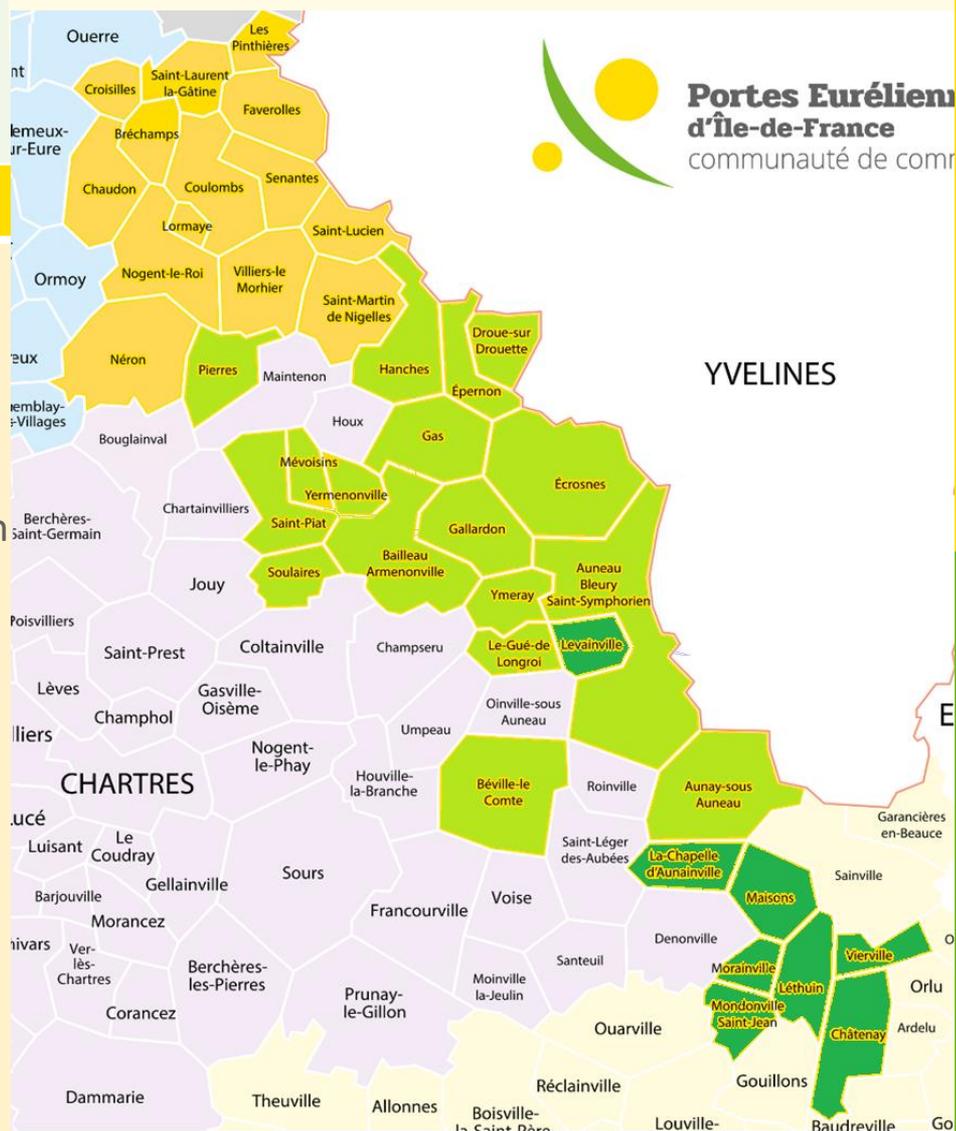
Selon une augmentation de 3 %

Application des formules de révision sur les secteurs en DSP

Assainissement non collectif

périmètre d'actions

En SPANC partiel	En SPANC intégral
Pierres	Levainville
Hanches	la Chapelle d'Aunainville
Epernon	Maisons
Droue sur Drouette	Morainville
Gas	Mondonville Saint Jean
Ecrosnes	Léthuïn
Bailleau Armenonville	Châtenay
Gallardon	Vierville
Yermenonville	
Mévoisins	
St Piat	
Soulares	
Ymeray	
Le Gué de Longroi	
Auneau Bleury St Symphorien	
Béville le Comte	
Aunay sous Auneau	



Budget SPANC – résultats 2022

FONCTIONNEMENT	2021	2022
DEPENSES	55 346,38	41 314,91
RECETTES	66 459,60	95 203,40
SOLDE EXPLOITATION	11 113,22	53 888,49
REPORT N-1	1 720,78	12 834,00
CLOTURE 31/12	12 834,00	66 722,49
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	4 349,00	5 015,00
RECETTES	3 289,00	3 289,00
SOLDE DE L'EXERCICE	-1 060,00	-1 726,00
REPORT N-1	23 301,49	22 241,49
CLOTURE 31/12	22 241,49	20 515,49
FONDS DE ROULEMENT	35 075,49	87 237,98

Budget SPANC – Prévisions 2022

Fonctionnement dépenses

Charges de gestion courantes

2021 = 52 K€

2022 = 35 K€

2023 = 54 K€

redémarrage des contrôles périodiques (agent disponible à ELI 28 et à la CC au 01/04/23)

Diagnostics en cas de vente immobilières faits par Eure et Loir ingénierie

Maintenance logiciel YPRESIA

Reconduction des campagnes de vidanges

Personnel porté par le budget principal reversement

2022 = 12 K€

2023 = 15 K€

Fonctionnement recettes

Maintien de la Redevance assainissement non collectif 20 € / an par abonnés

Refacturation diagnostic immobilier + vidange

2021 = 44 K€

2022 = 40 K€

2023 = 42 K€